DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal:

49

N°150

En exercice:

49

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Présents:

34

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2018

L'AN deux mille dix huit, le 11 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 6 juillet 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00, sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

<u>Etaient présents</u>: DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danielle, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

<u>Etaient absents</u>: MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

## Excusés:

## Représentés par :

Madame Magali CHERET Madame Soizig NEDELEC

Monsieur Fethi CHOUDER Monsieur Kilani KAMALA

Monsieur Pascal BEAUDET Monsieur Anthony DAGUET

Madame Sylvie DUCATTEAU Madame Sophie VALLY

Monsieur Antoine WOHLGROTH Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Madame Alice FAGARD Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Monsieur Guillaume SANON Monsieur Sofienne KARROUMI

Madame Hana RABAH Madame Mériem DERKAOUI

Madame Evelyne YONNET Monsieur Daniel GARNIER

Monsieur Rachid ZAIRI Madame Thérèse MBONDO

Madame Nadia LENOURY Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Sophie VALLY

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ MAIRE/

OBJET : Réactivation du fonds de dotation territorial de la Ville d'Aubervilliers LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°2008-779 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, notamment son article 140 ;

Vu le code Général des impôts notamment les articles 200 et 238 bis ;

Vu le décret n°2009-158 du 11 février 2009 relatif aux fonds de dotation :

Vu la délibération n°188 du 24 septembre 2009 relative à la création du fonds de dotation « Aubervilliers Promotion Solidaire » ;

Vu le budget communal pour l'exercice 2018 ;

Considérant la nécessité de développer le soutien apporté à la vie associative locale et de diversifier ses sources de financement, notamment celui du tissu associatif du territoire de la commune ;

Considérant l'intérêt du développement d'un mécénat impliquant notamment les entreprises locales ;

Adoption à l'unanimité par 43 pour , 2 se sont abstenus (Thérèse MBONDO, Daniel GARNIER)

**DELIBERE:** 

**DECIDE** d'élargir le champ d'intervention du fonds de dotation « Aubervilliers Promotion Solidaire », de le renommer « Auber Action » et approuve les nouveaux statuts joints à la présente délibération qui prendront effet à la date d'entrée en vigueur de la présente délibération.

**APPROUVE** la désignation, conformément aux statuts du fonds, de la Maire comme représentante du fondateur au conseil d'administration du fonds, en qualité de Présidente et de l'adjoint aux finances, en qualité d'administrateur.

Reçu en préfecture le : 13/07/18

Publié le : 13/07/18

Certifie exécutoire: 13/07/18

Pour la Maire,

l'Adjoint(e) délégué(e),

ROZENBERG